

BULLETIN D'INSCRIPTION via une INSTITUTION vacances de Carnaval

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au
Secrétariat des activités de vacances

ATTENTION:

- Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.

ATTENTION

Merci de remplir un seul document par enfant

Informations enfant & prise en charge

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le:/...../..... Sexe: F M

École fréquentée:

Maternelle Primaire

Nom de la personne en charge de l'enfant :

Adresse légale de l'enfant :

CP: Ville:

Téléphone de l'institution ou de la personne en charge de l'enfant :

GSM de la personne en charge de l'enfant :

Coordonnées de l'institution qui paiera les frais d'inscription :

Coordonnées pour l'envoi du dossier de confirmation :

Activité(s) choisie(s) :

1. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

2. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

3. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

4. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

Pour les plaines: voir au verso →

Remarques importantes

Pour que l'inscription de l'enfant soit valable, il faut :

1. Avoir renvoyé le bulletin d'inscription.
2. **Avoir joint une attestation de prise en charge de l'enfant.**
3. Avoir reçu confirmation de l'inscription par courrier ainsi que le dossier contenant les informations pratiques et utiles.

Païement :

Le paiement se fera uniquement après la période d'activités sur base d'une facturation ou d'une déclaration de créance en bonne et due forme.

Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances minimum 5 jours ouvrables, que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été confirmée. Dans ce cas, aucun frais ne vous seront réclamés.

Dans le cas contraire*, des frais vous seront facturés pour cette semaine. Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux semaines suivantes ou à d'autres activités (stages - séjours) est automatiquement annulée.

*sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679).

Date:/...../.....

Signature:

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par mail ou courrier
au Secrétariat des activités de vacances*

BULLETIN D'INSCRIPTION via une INSTITUTION Plaines de vacances de Carnaval

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 10 février !

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Né(e) le : / /

1. Cochez la(les) période(s) choisie(s) :

Du lundi 24 février au vendredi 28 février 2025

Du lundi 3 mars au vendredi 07 mars 2025

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

ATTENTION: Des modifications des lieux d'accueil
sont susceptibles d'intervenir.

Plaine Magnolias I: enfants de **3 à 6 ans**

En plaine École maternelle des Magnolias - Avenue Impératrice Charlotte, 2 à 1020 Bruxelles

Plaine Magnolias II: enfants de **6 à 12 ans**

En plaine École primaire de Magnolias - Avenue des Magnolias, 1 à 1020 Bruxelles

Plaine Croisée des Chemins I: enfants de **3 à 6 ans**

En plaine École maternelle À la Croisée des Chemins - Avenue des Croix de Guerre, 80 à 1120 Bruxelles

Plaine Croisée des Chemins II: enfants de **6 à 12 ans**

En plaine École primaire À la Croisée des Chemins - Avenue des Croix de Guerre, 78 à 1120 Bruxelles

Plaine Heembeek I: enfants de **3 à 6 ans**

En plaine École maternelle de Heembeek - Rue François Vekemans, 38 à 1120 Bruxelles

Plaine Heembeek II: enfants de **6 à 12 ans**

En plaine École primaire de Heembeek - Rue des Trois-Pertuis, 4 à 1120 Bruxelles

Plaine Dachsbeck I: enfants de **3 à 6 ans**

En plaine École maternelle Henriette Dachsbeck - Rue Blaes, 47 à 1000 Bruxelles

Plaine Dachsbeck II: enfants de **6 à 12 ans**

En plaine École primaire Henriette Dachsbeck - Rue de Rollebeek, 22 à 1000 Bruxelles

Plaine Emile Jacquain I et II: enfants de **3 à 12 ans**

En plaine École fondamentale Emile Jacquain - Rue Véronèse, 21 à 1000 Bruxelles

Centre d'accueil École Fondamentale de Haren - Rue de la Proisse, 34 à 1130 Bruxelles

Plaine Héliport I & II: enfants de **3 à 12 ans**

En plaine École fondamentale de l'Héliport - Rue Simons, 12 à 1000 Bruxelles

* **Plaines** : Accueil directement sur le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h45

Le soir : de 16h30 à 18h00

 **Centres d'accueil** Liaison en bus vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00

Le soir : de 17h00 à 18h00

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679).

Date: / /

Signature:

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par mail ou courrier
au Secrétariat des activités de vacances*